

A vélo

La Ville d'Oullins propose de nombreux aménagements en faveur des déplacements à vélo.



Prime de 100€ en 2023 pour l'achat d'un vélo électrique
> [en savoir +](#)



Double sens cyclable

Afin de réduire la vitesse des véhicules et de permettre un meilleur partage des espaces entre les piétons, les cyclistes et les automobilistes, Oullins a choisi de limiter à 30 km/h la vitesse sur l'ensemble de ses voiries (sauf quelques exceptions aux entrées de ville).

Dans ce contexte, **le code de la route autorise le double-sens cyclable dans les rues à sens unique voiture.**

Bien que cette disposition soit vertueuse au regard des expériences menées dans de nombreuses villes européennes, elle nécessite un temps d'adaptation pour tous les usagers.

Afin de faciliter sa visibilité et sa compréhension, divers aménagements ont été réalisés :

- > panneaux signalétiques aux entrées et sorties de zone,
- > marquage au sol.

Attention : Il ne s'agit pas d'une piste cyclable où les cyclistes sont prioritaires mais d'une zone de partage de l'espace !
[Cyclistes et automobilistes doivent donc faire preuve de vigilance.](#)

Cédez-le-passage vélos

La ville d'Oullins est équipée de « cédez-le-passage au feu ». Grâce à ces panneaux de signalisation positionnés sous les feux tricolores, les feux rouges deviennent des cédez-le-passage pour les cyclistes.



Sas vélos au feu tricolore

Dans la Grande rue, des sas vélos ont été créés à chaque carrefour : ils sont réservés aux cyclistes. Aucun autre véhicule, même les deux-roues motorisés, n'a le droit d'y stationner quand le feu est rouge.



Stationnement vélos

Plus de 300 supports vélos sont répartis sur l'ensemble du territoire communal, ainsi que des zones de stationnement réservé.

3 stations Vélo'v

Trois stations

[Vélo'v](#) 

sont en service depuis septembre 2019 :

- > 40 Vélo'v au pôle multimodal de la Gare d'Oullins,
- > 18 Vélo'v rue Etienne Dolet près de la mairie,
- > 24 Vélo'v au pont Blanc.

Parc relais Sytral

Un espace de stationnement vélos se trouve à la station de métro « Gare d'Oullins ». Les abonnés peuvent s'inscrire à ce service afin de laisser gratuitement leur vélo dans un espace de 52 places.

[>> En savoir +](#) 

Consigne collective TER

À la gare d'Oullins, 48 places vélos en consigne collective sont accessibles avec un abonnement TER + vélo (accroche-vélos en libre accès).

[>> En savoir +](#) 



ALLER PLUS LOIN

SUR LE SITE

> [Stationnement des deux-roues à Oullins](#)

SUR INTERNET

> [Parc relais vélo des TCL \(https://www.tcl.fr/services/parcs-relais-velo\)](https://www.tcl.fr/services/parcs-relais-velo)

> [Consignes vélo de la SNCF \(https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/gares/services/ter-velo\)](https://www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes/gares/services/ter-velo)



VILLE D'OULLINS-PIERRE-BENITE

HÔTEL DE VILLE
PLACE ROGER SALENGRO - BP 87
69923 OULLINS CEDEX
04 72 39 73 13

MAIRIE DÉLEGUÉE DE PIERRE-BENITE :
HÔTEL DE VILLE
PLACE JEAN JAURÈS
69 310 PIERRE-BÉNITE
04 78 86 62 62

► [HORAIRES \(HTTP://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?\)](http://OULLINS.FR/VIE-MUNICIPALE/SERVICES-MUNICIPAUX-243/HOTEL-DE-VILLE-4115.HTML?)

@ CONTACTEZ-NOUS